



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024

N° 2024/O2/041

**Question orale déposée par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI
au nom du groupe « UN SOFFIU NOVU, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA
CORSE »**

OBJET : CRÉATION D'AIRES D'ACCUEIL ET DE SERVICE POUR CAMPING-CARS EN MILIEU RURAL

Monsieur le Président,

Lors de la séance de décembre 2018, l'Assemblée de Corse avait adopté un rapport encourageant la création sur le territoire insulaire d'aires d'accueil et de services pour les camping-cars.

Il consistait d'une part à éviter le caravanning sauvage, d'autre part à canaliser et attirer une population touristique et assurer une fréquentation qui ne nécessite pas de constructions ni d'infrastructures lourdes si ce n'est en termes d'assainissement et de vidange des eaux usées, laissant vierges ces espaces en cas de non occupation par les camping-cars.

Le dispositif d'accompagnement financier, plafonné à 50 000 euros, avec un pourcentage d'aide de 80% pour les projets publics et 50% pour ceux privés, était prévu dans le cadre d'un appel à projets.

Deux des trois critères d'éligibilité étaient difficiles à concilier, à savoir que le projet se situe à proximité d'un centre urbanisé tout en respectant les règles d'urbanisme et l'intégration aux sites. Il est en effet difficile de trouver dans un PLU des espaces autorisant les structures de caravanning ... à proximité d'un centre urbanisé.

Pourtant, la Corse ne peut pas se passer de ce mode de tourisme assez proche de la nature et des activités de loisir, d'autant plus que des territoires ruraux se prêtent

à cette fréquentation par l'aménagement d'aires dédiées qui pourrait constituer un vecteur de revitalisation.

Cet appel à projets courrait jusqu'en 2020, année compliquée en raison de la crise sanitaire. Je souhaiterais savoir s'il a débouché sur le financement de structures et, si oui, disposer du détail chiffré du nombre de projets déposés, retenus, financés.

Partant du principe que les objectifs visés en 2019 n'ont pas été atteints et toujours désireuse de promouvoir l'activité dans l'intérieur, j'en finirai par une proposition sur laquelle je vous demande de vous positionner : seriez-vous prêt à rouvrir un appel à projets similaire mais centré sur des territoires-cibles qui pourraient être par exemple les trois EPCI les moins peuplés ou les moins dotés en infrastructures d'accueil touristique ? Un encouragement à créer des aires d'accueil et de service dans des zones qui ne bénéficient pas ou peu de la manne touristique et qui ont suffisamment d'espace pour procéder aux aménagements.

A ringraziavi.